



# Lettre du Maire ...



## VIGILANCE & ACTIONS ENCORE ET TOUJOURS...

- Pas question d'encourager un quelconque relâchement. Par arrêté municipal, le port du masque reste donc obligatoire en zone urbaine de Panazol jusqu'à nouvel ordre.
- Près de 1800 masques en tissu seront prochainement offerts par la Ville à tous les enfants de 6 à 11 ans, scolarisés ou non à Panazol. Un don de 700 masques a été fait à la Résidence du Parc (EHPAD), à la Résidence des Châtaigniers (Domitys), et aux aînés inscrits au CCAS.
- La médiathèque est ré-ouverte au public depuis le 30 novembre 2020 en respectant le protocole sanitaire (masque, distances, cheminement). Est aussi assuré le portage de livres à domicile pour toutes les personnes étant dans l'impossibilité de se déplacer (temporairement ou définitivement). Tel : 05 55 00 97 55.
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) toujours vigilant aux côtés des seniors : veille quotidienne, navette 3 fois par semaine, livraison de courses. Si vous souhaitez bénéficier de ces services : 05 55 06 47 70.



LA VILLE DE PANAZOL SOUTIEN SES ENTREPRISES, SES ARTISANS, SES COMMERÇANTS.

**AIDONS-LES !**

Détail pour les dérogations de sortie et pour prendre connaissance de la liste des commerces ouverts sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



Chères Panazolaises, Chers Panazolais

Voici une nouvelle lettre du Maire, formule simple, rapide et peu coûteuse afin de vous donner en temps réel quelques informations sur la vie quotidienne de notre ville, bouleversée depuis des mois par cette crise sanitaire mondiale.

La **vigilance** doit toujours être de mise. Les efforts paraissent porter leurs fruits et le bout du tunnel semble enfin être aperçu. Mais ne nous relâchons surtout pas. Et tentons les uns près des autres de passer, malgré tout de belles fêtes de fin d'année, en ayant des pensées et des actes de générosité pour nos concitoyens dans la peine et la solitude.

Soyons tous vigilants comme le sont, et je souhaite les mettre à l'honneur ici, les agents municipaux qui veillent sur nos aînés isolés. Ils font un travail essentiel : les appellent quotidiennement, leur amènent les courses, assurent les 3 rotations hebdomadaires de la navette, ils les rassurent. Le sens même du service public... Leur travail quotidien a permis d'anticiper ou d'adoucir des situations délicates. Ce lien est vital et nous avons l'intention, par-delà la crise sanitaire, de le renforcer.

Ces fêtes vont être difficiles pour nous tous, loin de nos proches. Mais peut-être plus encore pour nos commerçants. Je vous exhorte à avoir le réflexe du consommer local. Dans nos magasins, dans nos désormais deux marchés.... Aujourd'hui comme demain.

Soutenir nos commerçants c'est la démarche que nous avons engagée avec le colis des aînés qui sera, cette année et pour la première fois, uniquement composé de produits sélectionnés dans nos commerces panazolais.

Se soutenir, travailler ensemble, vivre en sécurité, faire preuve de bienveillance et d'empathie les uns pour les autres, redonner du sens au mot citoyenneté, être débarrassé du virus, voilà tous les souhaits que je forme pour la nouvelle année 2021.

Restons patients, soyons solidaires.

*Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année  
fidèlement.*

Fabien Doucet  
Maire de Panazol,  
Vice - Président de Limoges Métropole



# Un Colis PANAZOLAIS pour nos aînés ...



OUI, **les personnes de 70 ans et plus bénéficieront cette année** plus que jamais **du Colis des aînés**. Cela ne change pas. La nouvelle municipalité que j'ai l'honneur de diriger est attachée à cette tradition. **La distribution se déroulera désormais à la médiathèque** pour d'évidentes raisons d'accessibilité et de distanciation.

**Elus et agents du Centre Communal d'Action Sociale le remettront**, sur présentation de la carte d'identité et de la carte d'électeur, entre **le 14 et le 18 décembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**.

Ce qui change, c'est la provenance des produits offerts. **Pour la première fois, sablés, meringues, vin, chocolats, miel, foie gras ont été achetés par la Ville dans les commerces de Panazol**. Ce n'est pas un détail mais une véritable volonté de la Municipalité comme des acteurs économiques de faire front ensemble et d'offrir du bon aux aînés. Simplement.



MEILLEURS VŒUX

**RENDEZ-VOUS  
À LA MÉDIATHÈQUE**  
du  
**14 AU 18 DÉCEMBRE**  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30  
*Masques et distances obligatoires.*

**MERCI !**

aux boulangeries  
« Pana-Gato »,  
« le Caramélia »,  
« Au Bon Painazol »  
Intermarché  
Leader Price  
Casino  
à la  
Boucherie Mériguet  
à la cave à vin  
« Aux Jolies  
Bouteilles ».

**UN SECOND MARCHÉ, LE MERCREDI**



Depuis le 18 novembre dernier, Panazol compte un second marché le mercredi matin de 8h00 à 12h30, Place du commerce.

C'est une promesse de campagne devenue réalité, et qui a pour vocation de répondre à un besoin constaté de s'approvisionner en produits alimentaires en cours de semaine. Ce marché n'a pas vocation à concurrencer celui du dimanche. À terme une quinzaine de stands. Il sera évolutif en fonction de la saisonnalité, des besoins, des attentes. Et pourquoi pas, en soirée l'été prochain. Il permet de trouver fruits, légumes, volailles, fromages, poissons...

## Les dates des marchés de fin d'année

Pas de marché les 23 et 30 décembre pour cause de marchés de Noël les 24 et 31 décembre de 13h00 à 18h00, place du commerce.

Il répond aussi à la nécessité de développer l'attractivité économique dans le centre-ville, aider à développer encore plus le « consommer local » sans faire concurrence aux commerces existants dans la Commune.

Pour le choix du jour, la parole a été donnée aux Panazolais : une consultation citoyenne a eu lieu en août dernier sur le marché et via la page facebook Ville de Panazol. Près de 1000 personnes se sont ainsi exprimées et ont choisi en grande majorité le mercredi matin.

La Mairie reste à votre disposition au

**05 55 06 47 70**

Le Maire, Fabien DOUCET

lemaire@mairie-panazol.fr

Site internet : [www.mairie-panazol.fr](http://www.mairie-panazol.fr)

Page facebook : VilledePanazol



Lettre du Maire N° 2 (période 2020-2026).  
Directeur de publication : Fabien Doucet, Maire.  
Rédaction : Cécile Denis, Responsable de la communication.  
Maquette : Véronique Allio-Vitrac.  
Impression et distribution par nos soins.  
Décembre 2020.

## AGENDA

- La campagne des illuminations de Noël a débuté le 4 décembre et durera jusqu'au 3 janvier. Pour mettre des lumières dans les yeux des petits et de l'espoir dans le cœur des grands.
- Le recensement annuel des 8% de la population est reporté à une date ultérieure. [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). C'est un acte essentiel pour notre ville et notre avenir.
- Les vœux de la Municipalité prévus en janvier sont annulés.
- Le repas traditionnel des aînés qui devait se dérouler durant les vacances scolaires de février est reporté à une date plus propice. Comme annoncé, celui-ci sera dansant et se déroulera dans la nouvelle salle : le Rok.